



AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

I2T : SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE



Structures Non Commerciales

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 2 octobre 1979
Capital social : 250 millions FCFA
Capitaux propres : 560,2 millions FCFA (-52,8%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : KAFANA Gnenin Sitionni
DG : DOSSO Lanciné
Adm MBPE : COULIBALY El Aziz Nanguin
Adm MCI : Mme ANZOUMANA épse BEUGRE Fatou
Effectif : 101 (-15,13%)

A propos d'I2T

Créée par décret n°79-720 du 2 octobre 1979, la **Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)** a pour mission la recherche et le développement de technologies visant à optimiser les acquis, et à valoriser et renforcer les capacités des PME/PMI, en vue de la création d'emplois et de richesses.

Ainsi, elle accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans son développement agro-industriel.

En 2022 c'est, entre autres :

- ❖ **8 projets de valorisation des produits agricoles ;**
- ❖ **3 lignes développées (d'extraction d'huile de palme, de production semi-industrielle de café moulu et de production d'attiéké).**

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

PERSPECTIVES 2023

Au titre des perspectives pour l'année 2023, l'I2T prévoit :

- la poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes de recherches initiés ;
- la fabrication et installation de 22 lignes de transformation de manioc en farine dans le cadre de la convention avec le MEMINADER

Ces actions devraient contribuer à améliorer sa situation financière et éviter un retour à des capitaux propres déficitaires.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est établi à 54,3 millions FCFA, en baisse de 88,5% par rapport à 2021. Cette forte régression s'explique principalement par la suspension des décaissements liés à la mise en œuvre du projet portant sur la fabrication de 44 lignes de transformation de manioc dans le nord du pays.

Aussi, la subvention d'exploitation a connu une baisse de 13,9% pour se fixer à 988,3 millions FCFA en 2022. Le poste «reprises de provisions» a régressé de 67,4% pour s'établir à 70,7 millions FCFA. Les produits d'exploitation se sont ainsi fixés à 1,12 milliard FCFA, contre 2,21 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 49,6% due, entre autres, au poste « autres produits » qui a reculé de 95,6%.

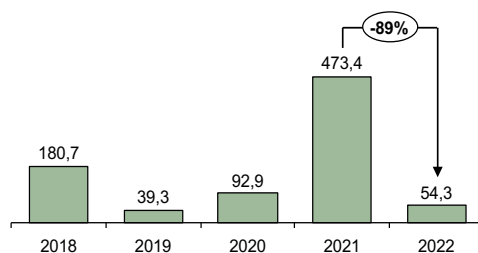
Les charges d'exploitation ont, quant à elles, enregistré une baisse de 11,5% pour se fixer à 1,61 milliard FCFA en 2022, en raison principalement des postes « autres achats » (214,4 millions FCFA, -41,9%), « autres charges » (89,4 millions FCFA, -18,5%) et « charges de personnel » (738,1 millions FCFA, -8,8%).

Le résultat d'exploitation qui en résulte est déficitaire de 489,4 millions FCFA, en régression par rapport à celui de 2021 qui est ressorti excédentaire de 400,7 millions FCFA.

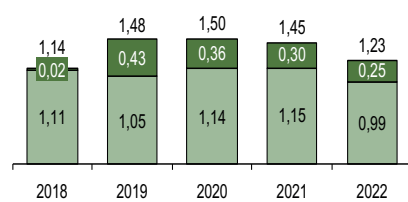
En définitive, I2T a enregistré une perte de 572 millions FCFA, contre un bénéfice de 340,9 millions FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 ont connu une baisse de 39,4% pour se fixer à 94,1 millions FCFA (dont 84,5 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,6 millions FCFA d'impôts BIC), contre 155,2 millions FCFA en 2021.

CHIFFRE D'AFFAIRES (MILLIONS FCFA)

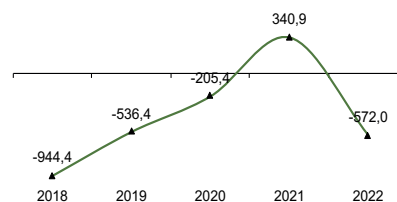


SUBVENTIONS (MILLIONS FCFA)



■ subvention d'investissement ■ subvention d'exploitation

RÉSULTATS NET (MILLIONS FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Suspension des décaissements liés à l'exécution du projet relatif à la fabrication et l'installation de 44 unités de transformation de manioc (22 lignes fabriquées) ;
- Participation des Administrateurs au programme de formation pour la Certification des Administrateurs des Sociétés Publiques (CASP).

